

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION – DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES EAUX ET FORETS

**RAPPORT NATIONAL DE L'ATELIER SUR LES DIRECTIVES
OIBT POUR LA RESTAURATION, L'AMENAGEMENT ET LA
REHABILITATION DES FORÊTS TROPICALES
DEGRADEES ET SECONDAIRES EN COTE D'IVOIRE
DU 24 au 28 Juillet 2006**

ABIDJAN, AOUT 2006

TABLE DES MATIERES

- I- Introduction**
- II- Rappel des objectifs de l'atelier**
- III- Déroulement de l'atelier**
- IV- Présentation de la situation forestière de la Côte d'Ivoire et l'analyse par trois groupes de travail des problèmes posés**
- V- Présentation des concepts de la RPF et les manuels OIBT/UICN les concernant**
- VI- Visite de terrain sur trois paysages différents suivi de la restitution des travaux des groupes**
- VII- Partage des leçons tirées de l'exercice de terrain et la réflexion sur la façon d'appliquer la RPF en Côte d'Ivoire**
- VIII- Introduction au cycle de projet OIBT et au processus de formulation de projets**
- IX- Recommandations**
- X- Perspectives**
- XI- Conclusion**

ANNEXES

- 1-Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et des eaux et Forêts**
- 2- Discours d'ouverture du Consultant International d'Intercoopération, Dr GASANA James**
- 3- Mot d'ouverture du Président du Comité d'organisation de l'atelier, Dr BONNY Kouadio Eugène**
- 4- Présentation du programme de l'atelier et des objectifs des 5^r jours par le Dr GASANA James**
- 5- Présentation de la situation forestière de la Côte d'Ivoire : état actuel et fonctions des forêts, problèmes et défis par le Dr BONNY Kouadio Eugène**
- 6-Situation de la RPF en Côte d'Ivoire par le Dr BONNY**
- 7- Prochaines étapes pour la mise en œuvre de la RPF en Côte d'Ivoire par le Dr BONNY**
- 8- Discours de clôture du Président du Comité d'organisation, Dr BONNY**
- 9- Discours de clôture du Dr GASANA James**
- 10 Discours de clôture du représentant du Ministre**

I- INTRODUCTION

Du 24 au 28 Juillet 2006, le Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts (MINEEF) a organisé, à l'Hôtel Ibis Plateau, à Abidjan, en collaboration avec l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), l'atelier sur les directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires en Côte d'Ivoire.

Cet atelier s'est tenu sous la présidence effective de Monsieur Jacques ANDOH ALLE, Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts, en présence du représentant du Directeur Exécutif de l'OIBT et du Consultant International de la Fondation Suisse Inter Coopération, principal animateur de l'atelier.

L'atelier a, en outre, enregistré la participation effective de 24 personnes provenant des Ministères de l'Environnement et des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, de l'Economie et des Finances, du Plan et du Développement, de l'Intérieur, des structures telles la SODEFOR, l'OIPR, l'Ecole forestière du Banco, le BNETD, l'ANADER, le PNGTER, des Opérateurs de la filière bois, notamment le SYNEPSEFOR, INPROBOIS, le SYNGEFCI, du GNT Côte d'Ivoire, des ONG, en l'occurrence, SOS forêts, EBO A GNAN I TI et des Chefs de villages de YAKASSE ME et de BE.

II- RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'Atelier avait pour objectif global d'échanger les expériences sur la conception et l'exécution des initiatives de restauration des paysages forestiers dégradés en Côte d'Ivoire.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Partager l'information sur l'état du secteur forestier ivoirien ;
- Développer la compréhension des concepts de Restauration des Paysages Forestiers ;
- Partager l'information sur l'état actuel de la RPF en Côte d'Ivoire à travers des activités d'apprentissage et l'exercice de terrain ;
- Fournir une restitution sur les instruments de l'OIBT, notamment les Directives et Manuel RPF ;
- Fournir des recommandations sur des besoins pour la mise en œuvre de la RPF en Côte d'Ivoire ;

- Développer les idées et identifier les projets pour la mise en œuvre de la RPF en Côte d'Ivoire, en se basant sur les Directives et le Manuel RPF de l'OIBT.

III-DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier a démarré avec le mot de bienvenue du Président du Comité d'Organisation, facilitateur national de l'atelier suivi du mot d'introduction de l'atelier par le consultant international au nom de l'OIBT et Intercoopération, puis d'un film sur la restauration des paysages dégradés et enfin, du discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts.

Cet atelier, qui s'est tenu sur 5 jours , s'est articulé autour de cinq (5) principaux axes :

- la présentation de la situation forestière de la Côte d'Ivoire et l'analyse par trois groupes de travail des problèmes posés ;
- la présentation des concepts de la RPF et des manuels OIBT/UICN les concernant ;
- la visite de trois paysages différents suivie de la restitution des travaux des groupes ;
- le partage des leçons tirées de l'exercice de terrain et la réflexion sur la façon d'appliquer la RPF en Côte d'Ivoire ;
- l'apprentissage des notions sur le cycle des projets OIBT.

La présentation du programme de l'atelier et de ses objectifs par le Consultant International (Dr. James Gasana) a été suivie de l'exposé du facilitateur national (Dr. BONNY Kouadio Eugène) sur la situation forestière de la Côte d'Ivoire : état actuel et fonctions des forêts, problèmes et défis.

L'introduction du concept de la Restauration du Paysage Forestier (RPF) a fait l'objet d'un exposé du Consultant International.

IV PRESENTATION DE LA SITUATION FORESTIERE DE LA COTE D'IVOIRE ET ANALYSE PAR TROIS GROUPES DE TRAVAIL DES PROBLEMES POSES

Le facilitateur national a présenté l'état actuel de la forêt ivoirienne en mettant l'accent sur (i) les fonctions actuelles de cette forêt fortement entamée (ii) les problèmes et les défis en présence et (iii) les actions menées ou à mener pour améliorer cette situation.

Selon le conférencier, toutes les statistiques disponibles confirment le constat que la réduction des superficies forestières en Côte d'Ivoire, commencée à l'époque coloniale, s'est amplifiée après l'indépendance, en 1960, du pays..

Ainsi, à ce jour, la superficie totale des forêts de plus de 1000 ha d'un seul tenant et pouvant jouer un rôle écologique certain ne dépasse guère 3 Millions d'ha.

La forêt ivoirienne s'est donc appauvrie au fil des années aussi bien en superficie qu'en qualité des essences sous l'effet d'une expansion agricole mal maîtrisée et d'une exploitation forestière de type minier.

La forêt ivoirienne se présente aujourd'hui, comme une mosaïque où alternent lambeau de forêts secondaires, jachères, plantations villageoises et industrielles qu'il faut chercher à restaurer si l'on veut qu'elle continue de jouer son rôle d'antan.

Dans le même temps les résultats des reboisements industriels et populaires sont en deçà du rythme de déboisement et des objectifs fixés dans le Plan Directeur Forestier qui était de réaliser plus de 250 000 ha de reboisement en une trentaine d'année.

Le rythme moyen des reboisements qui était d'environ 4 000 ha/an de 1980 à 1995, est passé à 8 000 ha/an en 1996, à 15 000 ha/an de 1995 à 2000 et 10000 ha/an les 5 dernières années.

A la suite de cette présentation, le Consultant International a introduit le concept de la RPF et trois groupes de travail ont été mis en place afin d'identifier (i) d'autres problèmes, (ii) les causes directes et sous-jacentes de ces problèmes et (iii) proposer des solutions.

Après les présentations et discussions des groupes, les points suivants ont été retenus :

- l'importance de l'implication des parties prenantes et des riverains des forêts classées en particulier dans la RPF ;
- l'importance des problèmes fonciers ;
- le poids des problèmes des secteurs, autres que la forêt;
- la clarification des statistiques en matière de superficies forestières ;
- le besoin d'une formation approfondie dans l'utilisation du Manuel OIBT/UICN ;
- l'identification claire de la structure qui doit prendre l'initiative de la mise en œuvre de la RPF.

V- PRESENTATION DES CONCEPTS DE LA RPF ET DES MANUELS OIBT/UICN

Après la discussion engagée pour une meilleure compréhension de la situation de la RPF en Côte d'Ivoire par le facilitateur National, une présentation par le Consultant International a été faite sur les outils de l'OIBT, à savoir, le manuel OIBT/UICN sur la RPF et les Directives de l'OIBT sur la Restauration des paysages forestiers dégradés.

De cette présentation, il a été retenu que la RPF se définit « comme étant un processus qui a pour objectif de recouvrer l'intégrité écologique et d'améliorer le bien-être des habitants dans les aires forestières dégradées ou déboisées ».

C'est une approche pragmatique qui ne vise pas nécessairement le retour à l'état climacique du paysage dégradé. Toutefois, elle implique tous les acteurs et parties prenantes clés, et peut s'appliquer aussi bien aux terres forestières dégradées qu'aux forêts primaires dégradées, aux forêts secondaires et aux paysages agricoles.

Les trois groupes de travail ont, par la suite, discuté de (i) l'applicabilité de la RPF en Côte d'Ivoire et son exécution en mettant l'accent sur les parties prenantes, les contraintes auxquelles sa mise en œuvre pourrait faire face et les principaux besoins en matière de RPF et (ii) des Directives OIBT et du manuel RPF.

A l'issue des discussions, les participants ont jugé utile, dans l'état actuel du pays, de concevoir un guide complémentaire, pratique, adapté à la situation de la Côte d'Ivoire, afin d'impliquer toutes les parties prenantes en vue de lever les contraintes identifiées à la mise en œuvre de la RPF.

VI- VISITE DE TERRAIN

L'objectif assigné à la visite de terrain était de permettre aux participants d'appliquer sur le terrain les leçons apprises aux cours des deux premiers jours par rapport aux Directives OIBT et au Manuel OIBT/UICN.

A cet effet, trois types de paysages ont été choisis pour les trois groupes de travail :

- la forêt classée d'Anguédegou et ses environs, avec la problématique des forêts périurbaines, objet de fortes pressions des activités urbaines ;

- la forêt classée de Bebasso et ses environs avec la problématique de la réhabilitation des forêts classées infiltrées à plus de 80% du fait des attributions administratives ;
- le paysage du domaine rural du village d'Abè contigu à la forêt classée de Yapo-Abé avec la problématique de la réhabilitation d'une forêt rurale dégradée.

Au cours des travaux de terrain, chaque groupe a pu :

- décrire l'état du paysage en présence ;
- identifier les parties prenantes ;
- analyser les problèmes posés ;
- et proposer les améliorations possibles dans le cadre d'un plan d'action.

(Voir en annexe le résultat des travaux de groupes).

VII- PARTAGE DES LECONS TIREES DE L'EXERCICE DE TERRAIN ET LA REFLEXION SUR LA FACON D'APPLIQUER LA RPF EN COTE D'IVOIRE

L'exercice de terrain a permis aux participants de répondre à quatre (4) préoccupations spécifiques, à savoir :

- ébaucher un Manuel RPF spécifique pour la Côte d'Ivoire qui pourrait aider à l'exécution de la RPF à grande échelle ;
- présenter des idées de projets RPF potentiels pour la Côte d'Ivoire ;
- énumérer cinq (5) actions prioritaires à entreprendre pour mieux promouvoir la RPF en Côte d'Ivoire
- définir les appuis que pourrait apporter l'OIBT pour contribuer à la mise en œuvre de la RPF en Côte d'Ivoire. :

Au terme des discussions, les trois groupes ont proposé la structure et le contenu d'un manuel pratique spécifique à la Côte d'Ivoire sur la RPF comprenant, entre autres, un résumé, une introduction, le concept de RPF/ cas de la Côte d'Ivoire, le cadre institutionnel et réglementaire forestier, l'identification des options de restauration au niveau de chacun des sites du paysage identifié, la stratégie de restauration, le suivi-évaluation, la conclusion, les annexes ...

Plusieurs idées de projets potentiels sur la RPF en Côte d'Ivoire ont été émises. Conformément aux recommandations du Consultant International, (8) idées de projets ont été proposées avec leurs objectifs spécifiques et leurs stratégies de mise en œuvre. Ce sont :

- projet pilote de restauration paysagère d'une forêt périurbaine dans la banlieue d'une mégapole : le cas de la forêt classée d'Anguédedou proche d'Abidjan ;
- projet pilote de restauration paysagère d'un espace rural en région de savane;
- rédaction de directives d'aménagement des principales régions ivoiriennes pour étayer des programmes de RPF ;
- projet de réhabilitation de la forêt classée de BEBASSO et ses environs ;
- projet d'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la RPF en Côte d'Ivoire ;
- Projet de création de plantations forestières sur les flancs de montagnes à l'Ouest ;
- Projet de promotion de la foresterie communautaire ;
- Projet de création de plantations forestières pour la restauration des zones de savane du Sud côtier.

Des actions prioritaires ont été identifiées. Ainsi, les points suivants ont été retenus :

- La création d'un forum des parties prenantes;
- La sensibilisation et le renforcement de capacités des parties prenantes ;
- La rédaction du manuel RPF pour la Côte d'Ivoire ;
- L'identification d'un mécanisme de financement durable de la RPF ;
- L'inclusion de programmes de restauration dans les programmes de développement nationaux , régionaux et locaux ;
- La mise en œuvre de projets pilotes.

Pour ce faire la Côte d'Ivoire aura besoin (i) d'appuis techniques et financiers pour la rédaction du manuel , de la stratégie et du plan d'actions (ii) de financement pour les projets pilotes et la formation des membres du forum.des parties prenantes.

VIII- INTRODUCTION AU CYCLE DE PROJET ET AU PROCESSUS DE FORMULATION DE PROJETS

En vue de présenter ultérieurement les projets identifiés à l'OIBT, le Consultant International a présenté le cycle des projets et le processus de formulation de projets de l'OIBT.

Le cycle des projets OIBT présente cinq (5) étapes à savoir : l'identification, la formulation, l'analyse, la décision, l'exécution et la finalisation.. Le format de proposition de projet à soumettre à l'OIBT présente quatre (4) parties : le

contexte, le projet, les modalités opérationnelles et le cadre des bois tropicaux suivi d'annexes.

IX- RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux des groupes en salles et des travaux sur le terrain, les participants, à l'atelier, ont fait les recommandations suivantes :

- Formaliser le groupe de travail (task force) en vue de démarrer les activités de la RPF ;
- Mettre en place un forum des parties prenantes pour la gestion des paysages forestiers dégradés en Côte d'Ivoire;
- Faire un état des lieux de la dégradation des paysages forestiers en Côte d'Ivoire, élaborer une stratégie nationale et un plan d'actions en matière de RPF;
- Rédiger un manuel simplifié pour la restauration des paysages dégradés adapté aux spécificités de la Côte d'Ivoire avec l'appui de l'OIBT et de l'UICN;
- Procéder à la sensibilisation des décideurs et de toutes les parties prenantes ;
- Renforcer les capacités des décideurs et des acteurs avec l'appui de l'OIBT;
- Inclure les opérations de restauration des paysages dans les programmes de développement nationaux et locaux ;
- Mettre en place un mécanisme de financement durable de la restauration des paysages forestiers ;
- Mettre en œuvre avec l'appui technique et financier de l'OIBT, les projets pilotes de RPF issus de l'atelier (RPF périurbain, manuel pratique de la RPF en Côte d'Ivoire) .

X- PERSPECTIVES

Les participants à l'atelier ont eu à répondre à trois questions, à savoir :

- (i) quels sont les acquis à consolider ou à capitaliser ?
- (ii) comment procéder ?
- (iii) à quel moment les réaliser ?

En ce qui concerne les acquis à consolider, il faut retenir :

- l'adoption et l'appropriation du concept de la RPF par les participants ;

- la nouvelle vision plus large de la RPF admise par les participants ;
- les connaissances et compétences acquises par les participants au cours de l'exercice de terrain;
- les supports didactiques particuliers consultés.

Pour ce faire, il faut :

- consolider et formaliser le groupe de participants au présent atelier ;
- renforcer les capacités du groupe de participants ;
- mettre en place un forum des parties prenantes
- tester l'approche RPF par la mise en œuvre de projets pilotes ;
- élaborer un manuel pratique RPF pour la Côte d'Ivoire ;
- rédiger deux projets, l'un relatif à la restauration des paysages forestiers périurbains /cas d'Abidjan et l'autre sur les stratégies et plan d'actions RPF en Côte d'Ivoire.

Le chronogramme suivant a été établi pour faire aboutir les actions prioritaires identifiées:

- 28 juillet 2006 : mise en place du « groupe » ;
- fin octobre 2006 : formalisation du « groupe » par le MINEEF et élaboration d'un plan de travail pour le renforcement des capacités du « groupe » ;
- mai 2007 : élaboration de la stratégie et du plan d'actions RPF par le MINEEF ;
- fin juin 2007 : mise en place du forum des parties prenantes qui va élaborer le manuel pratique RPF et formuler des projets RPF.

XI- CONCLUSION

Au terme des travaux, les participants à l'Atelier ont remercié Monsieur le Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts pour avoir organisé la présente rencontre d'échanges sur la restauration des paysages dégradés qui demeure un problème préoccupant pour la forêt ivoirienne .

Ils ont également adressé un remerciement particulier au Dr James GASANA, Consultant à la fondation Inter coopération pour la qualité de l'animation de cet important atelier.

Ils ont remercié enfin, l'OIBT pour l'appui apporté à la Côte d'Ivoire dans l'organisation de l'Atelier et à Monsieur Jean Claude N'GUINGUIRI, représentant le Directeur Exécutif de l'OIBT pour sa participation remarquée à l'atelier.

ANNEXES